

Communiqué de presse, 28 septembre 2021

La Marine nationale et le musée national de la Marine signent un partenariat inédit à l'occasion de la grande rénovation du musée

Le Commissaire général de la Marine Vincent Campredon, Directeur du musée national de la Marine, et le capitaine de vaisseau Éric Lavault, porte-parole de la Marine nationale et chef du Service d'information et de relations publiques de la Marine (SIRPA Marine), ont signé ce lundi 27 septembre une convention de partenariat renforçant la relation étroite entre le musée et la Marine nationale.



© SIRPA Marine

Vincent Campredon, Directeur du musée national de la Marine, et Éric Lavault, porte-parole de la Marine nationale et chef du SIRPA Marine

Cette convention de partenariat entre le musée national de la Marine et la Marine nationale réaffirme leurs liens profonds, naturels et historiques, qui participent à leur rayonnement mutuel à travers la culture et le patrimoine maritimes de la France.

Le futur musée, qui rouvrira ses portes en 2023, incarnera le grand musée maritime du XXI^{ème} siècle, créant des ponts entre les pages glorieuses de la Marine française et les trésors que les mers recèlent pour les générations futures.

La Marine nationale est une référence majeure et fondatrice du futur musée national de la Marine qui lui consacrera une grande galerie intitulée « La France puissance navale, pouvoir et innovations ». L'objet de cette galerie sera de présenter au public le développement de la Marine française et de sa capacité d'innovation permanente depuis le XVII^{ème} siècle. À travers une succession d'histoires, celles de navires et de marins, d'inventions tactiques ou technologiques, le musée retracera l'histoire du rôle de la Marine nationale.

Les principaux axes de collaboration, qui permettront de créer durablement des liens forts entre les deux partenaires, sont de plusieurs ordres :

- expertise, accompagnement et conseils techniques de la Marine nationale ;
- exploitation de contenus multimédias respectifs ;
- programmation et valorisation d'événements en commun (conférences, colloques, expositions, etc.).

Ce partenariat favorisera les nouvelles collaborations entre le musée et la Marine nationale, permettant de renforcer le lien Armée-Nation et de développer l'esprit de Défense auprès du grand public.

Le musée national de la Marine

Établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère des Armées, le musée national de la Marine est implanté sur six sites distincts du territoire national : à Paris au Palais de Chaillot (fermé jusqu'en 2023 pour rénovation) et dans les ports de Brest, Port-Louis, Rochefort et Toulon.

Un large projet de transformation est en cours dont l'ambition est de réinventer le musée en un haut lieu culturel maritime contemporain, un lieu de référence ouvert sur le monde comme sur son temps, un forum permettant la rencontre et l'échange autour des grands enjeux stratégiques, scientifiques, écologiques et culturels qui parcourent la planète bleue, ainsi que le renforcement du lien Armée-Nation.

Directeur : Vincent Campredon

La Marine nationale

La Marine nationale opère 365 jours par an, 24h/24, sur et sous toutes les mers du monde, dans les airs et à terre afin d'assurer la sécurité des Français et de défendre les intérêts nationaux. Ses 42 000 marins (militaires et civils) conduisent cinq grandes missions :

- Dissuader : au moins un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) est déployé en permanence depuis 1972 pour protéger les intérêts vitaux de la France ;
- Protéger : la Marine agit constamment pour protéger les approches maritimes des menaces en mer ou venant de la mer. Elle participe aussi à l'action de l'État en mer, en intervenant quotidiennement dans les zones sous souveraineté et juridiction françaises ;
- Prévenir : la Marine exerce une posture de vigilance permanente dans les zones stratégiques pour éviter l'apparition ou l'aggravation de crises ;
- Connaître et anticiper : grâce aux différents moyens de recueil de renseignements qu'elle déploie dans le monde, la Marine dispose de nombreux capteurs lui permettant d'entretenir sa connaissance des zones de crise potentielles et de détecter, au plus tôt, l'apparition de nouvelles tensions ;
- Intervenir : avec ses moyens de projection de puissance et de force, la Marine intervient, seule ou dans le cadre de coalitions et coopérations multilatérales, au plus proche des menaces et des crises. Elle inscrit son action dans la durée et se tient prête à intervenir sans délai en cas de dégradation de la situation en mer ou à terre.

Chaque année, la Marine nationale recrute et forme 4 000 marins, femmes et hommes, âgés de 17 à 30 ans, d'un niveau scolaire allant de la 3^{ème} à bac+5.